

IMPATTI-NO

IMpianti Portuali trAnsfrontalieri di gesTione dei rifiuTI Navali e pOrtuali

Installations portuaires pour la gestion des ports et des déchets transfrontaliers

PLAN DE COMMUNICATION



Le projet IMPATTI-NO vise à améliorer la gestion du traitement des déchets produits par les ports par le développement d'un modèle d'économie circulaire. Impatti-NO prévoit la réalisation d'un plan d'action commun pour la prévention, la réduction et l'élimination des déchets et des eaux usées dans les ports. L'approche d'IMPATTI-NO est de considérer le « gaspillage » comme une ressource qui reste dans le système économique, réutilisé dans de nouveaux contextes : à travers la transformation des déchets et la réinsertion sur le marché comme nouveau produit.

En somme, **IMPATTI-NO** vise une croissance durable à travers la promotion de formes conjointes de collecte et de traitement des déchets dans les ports.

Aussi dans le cadre de ce projet, l'ensemble des partenaires devront communiquer sur les actions communes réalisées. Pour cette raison, la CCI2B, responsable de la communication du projet, sélectionnera une agence de communication qui aura pour tâche de créer un logo et une charte graphique pertinente.

1/ Objectifs de communication

- Accroître les connaissances sur les meilleures technologies de traitement des déchets et des eaux usées dans les zones portuaires, sur les nouvelles opportunités économiques découlant du traitement des déchets et des eaux usées, sur les avantages de l'adoption de modèles de gestion des déchets dans les ports circulaires;
- Sensibiliser davantage les armateurs, les compagnies maritimes et les autres opérateurs portuaires de l'importance économique et environnementale de la gestion du traitement des déchets à travers le développement d'un modèle d'économie circulaire ;
- Accroître la connaissance du projet auprès des autorités portuaires, des institutions publiques, des opérateurs portuaires, des entreprises, des référents des autres projets dans le but de créer un réseau portuaire permanent ;
- Changer la mentalité des entreprises impliquées dans la gestion et l'élimination des déchets afin de favoriser la coopération entre ces parties et de rendre le système de gestion plus efficace.
- Créer des opportunités d'échange de connaissances et de bonnes pratiques entre les opérateurs impliqués afin de capitaliser sur des expériences positives et de promouvoir la transférabilité dans d'autres contextes territoriaux.
- Créer une cohésion (partage d'informations).

2/ Identification de la cible

Bénéficiaires directs:

- Partenaires du projet (Université de Cagliari, Centralabs, Chambre de Commerce de Bastia et Haute-Corse, Chambre de Commerce d'Industrie; de l'Artisanat et de l'Agriculture de la Maremme et de la Mer Tyrrhénienne, Autorité du Système portuaire de la mer Tyrrhénienne Septentrionale, Autorité du Système portuaire de la Mer Ligurienne Occidentale, Autorité du Système portuaire de la Mer Ligurienne Orientale, Chambre de Commerce du Var);
- Les autorités portuaires ;

- Les opérateurs portuaires (dockers, lamaneurs, pilote, capitainerie, compagnies maritimes);
- Les représentants des institutions publiques / décideurs (minimum 2 par région),
- Les entreprises privées qui s'occupent de la gestion / traitement des déchets,
- Entreprises et opérateurs portuaires privés (au moins 10 par région = 50, dont au moins 3 par région participent à des activités de formation);
- Jeunes entreprises innovantes (au moins 20: 10 IT et 10 FR);
- Les référents des autres projets / autres parties prenantes.

Bénéficiaires indirects:

Collectivité locale.

3 / Approche

Participatif

4/ Outils de communication

a/ Logo et Charte graphique

La Chambre de Commerce de Bastia et de la Haute-Corse partenaire du projet européen IMPATTI-NO, a la charge de réaliser un logo à soumettre ensuite au chef de file et aux autres partenaires qui en sélectionneront un parmi trois propositions.

Ce logo devra assurer une communication claire et efficace du projet IMPATTI-NO. Afin de tendre vers une représentation graphique pertinente et qui soit en adéquation avec le projet européen IMPATTI-NO et le programme Interreg IT-FR Maritime, le logo devra respecter certains critères :

- L'intégration et la coopération des cinq régions (Corse, Ligurie, PACA, Sardaigne, Toscane) dans un contexte résolument maritime.
- La forme, les codes couleurs et le format.



Le logo devra également être décliné pour s'adapter à plusieurs supports de communication :

- Présentation Power Point
- Design de papier à en-tête
- Planification du programme d'événements et comités de pilotage (format prédéfini)
- Modèle pour feuilles d'émargement
- Conception du modèle du compte rendu (format prédéfini)

- Conception d'un format de Newsletter
- Conception d'un format pour les réseaux sociaux
- Conception d'un format pour les flyers d'information
- Conception d'un format pour les communiqués de presse
- Design d'espace web

Ci-dessous le lien du site PO MARITIME et de la charte graphique à suivre : http://interreg-maritime.eu/fr/interreg-2014-2020

Logo : http://interreg-maritime.eu/documents/197474/294165/charte+graphique/ae150698-ec54-40ce-ad61-57d855185d3c

Thème n°7 $\frac{http://interreg-maritime.eu/documents/197474/294165/charte+graphique/ae150698-ec54-40ce-ad61-57d855185d3c$

Caractéristiques techniques et positionnement logo : http://interreg-maritime.eu/documents/197474/294165/charte+graphique/ae150698-ec54-40ce-ad61-57d855185d3c

Afin de valider définitivement le logo, il est nécessaire d'envoyer la proposition à l'Autorité de Gestion du programme pour vérifier la conformité avec les règles en vigueur.

b/ Création et accès à une Page Web

La page web du projet, en italien et en français, insérée dans le site du programme, contiendra les informations relatives à l'avancement du projet, les résultats et les documents produits. Cet espace permettra te tenir informé l'ensemble des partenaires et parties prenantes au projet.

La Chambre de Commerce de Bastia et Haute-Corse, responsable de la communication du projet, aura son propre accès à la page web du site et devra mettre à jour l'actualité relative au projet.

c/ Flyers

Réalisation d'un modèle en italien et en français à imprimer (estimation de 5 000 exemplaires: 2500 sur les objectifs et 2500 sur les résultats).

- Pour informer des objectifs du projet et résultats. Ces documents sont distribués lors des évènements d'information.
- Les flyers seront également disponibles sur l'espace web et sur les sites partenaires.

d/ Newsletters

La newsletter semestrielle sera en italien et en français et sera envoyée à partir du 1^{er} semestre. Elle permettra de tenir informés les groupes cibles (les PA concernés, les autorités portuaires, les opérateurs portuaires, les entreprises et les autres parties prenantes sur l'état d'avancement du projet.

e/ Conférence de presse et le kit de presse IMPATTI-NO

Il est prévu, pour chaque conférence de presse (initiale, mi-parcours et finale), la réalisation d'un dossier de presse IMPATTI-NO qui contiendra une synthèse du projet, les résultats obtenus, le communiqué de presse et la liste des contacts des partenaires du projet.

La divulgation des communiqués de presse doit être assurée par chaque partenaire du projet, à travers leur bureau de presse / chargé de communication, en connexion avec les chambres de commerce locales et sous la coordination de la Chambre de Commerce de Bastia et de la Haute-Corse.

Chaque partenaire doit également recueillir et envoyer à la Chambre de Commerce de Bastia et de la Haute-Corse et au chef de file sa revue de presse régionale.

f/Activité de networking et de capitalisation

Les activités de mise en réseau et de capitalisation sont des activités transversales du projet. Pendant la mise en œuvre du projet, il sera nécessaire de décider si les ressources prévues dans le budget du projet seront allouées à l'invitation de 3 représentants d'autres projets (y compris du programme maritime) ou d'autres acteurs clés pendant les événements du projet (conférence initiale et finale, événements d'animation), ou à l'organisation d'un événement thématique commun réalisé avec les référents des autres projets financés dans le même axe. Le verbale/ rapport sera préparé par le partenaire qui aura organisé l'événement. Ce rapport sera accompagné de photos, de feuilles signées et de présentations Power Point.

L'activité de réseautage et de capitalisation comprend également la participation du chef de file à des conférences internationales afin de diffuser des connaissances sur le projet et ses résultats.

g / Activités supplémentaires non prévues dans le projet:

- Création et gestion de profils sociaux;
- Création et animation d'événements sur les réseaux sociaux;

5/ Calendrier / Planning de communication

Activité C.1_Définition stratégique de la communication

- **Produit C.1.1** Plan de communication Impatti-NO 10/2018
- **Produit C.1.2**_ Réalisation d'un logo en lien avec l'identité du programme 10/2018

Activité C.2_Organisation des conférences de presse

- **Produit C.2 .1**_Dossier de Presse 09/2018 et pour chaque conférence de presse
- **Produit C.2.2**_Rapport Conférence de Presse 09/2018

Activité C.3 Gestion et mise en œuvre de l'espace web

- **Produit C.3.1**_Espace Web IMPATTI-NO (publication d'informations relatives à l'état d'avancement et publication de documents réalisés dans le cadre du projet) – 10/2018 et pour la durée du projet

Activité C.4_Réalisation de documents informatifs/publiés

- **Produit C.4.1**_Brochure informative du projet 10/2019
- **Produit C.4.2**_Newletters IMPATTI-NO 10/2018 et à chaque semestre

Activité C.5 Activités d'interaction et de capitalisation

- **Produit C.5.1**_ Procès-verbaux des interventions des parties prenantes ou du compterendu de l'événement:
 - Conférence de lancement à Bastia 07/2018
 - Evènement de sensibilisation à Livourne organisé du 12/2019 au 03/2021
 - Workshop à Bastia organisé du 06/2020 au 03/2021
 - Conférence finale à Cagliari 03/2021
- **Produit C.5.2** Présences aux conférences internationales pour la capitalisation: La participation à 2 événements devrait avoir lieu à la fin du projet (01/2021).